

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire



CONVENTION CADRE DE RENOUVELLEMENT

Entre

L'Entreprise Portuaire de Béjaïa (EPB)

Sise, 13 Avenue des Frères Amrani, BP 94 Béjaïa, représentée par son Directeur
Général *Mr ACHOUR Djelloul*

Et

L'Univeristé Abderrahmane Mira- Béjaïa (UAMB)

Sise, Route de Targa Ouzemour 06000- Béjaïa, représentée par son Recteur, *Pr SAIDANI Boualem*

Dans le cadre du développement et de la consolidation des relations de collaboration Université-Industrie, l'UAMB et l'EPB ont décidé de renouveler la convention cadre signé en 2005, pour associer leurs efforts dans les domaines de la formation et de la recherche scientifique et technique.

Article 1 :

Les deux parties ont convenu de développer leur coopération dans divers domaines relevant de leurs programmes d'activités.

Leur implantation dans la même ville constitue un prolongement naturel à exploiter en vue d'une révélation continue du niveau de formation théorique et pratique du personnel de l'EPB, d'une vulgarisation pratique des techniques industrielles aux étudiants et d'une recherche appliquée et de développement mutuellement avantageuse

Article 2 :

Dans l'intérêt des deux institutions, les deux parties mettent à profit les potentialités humaines, matérielles et documentaires existantes. Des axes stratégiques seront définis en commun pour une orientation de la recherche appliquée se basant sur les préoccupations économiques et contraintes à solutionner de l'EPB. Les deux parties conviennent de mettre en application différentes actions dans le cadre de la formation et de la recherche.

Au profit de l'EPB

- Animation par les enseignants de l'université d'une formation théorique et/ou de recyclage sur site ou à l'université pour le personnel de l'EPB
- Octroi de places pédagogiques en graduation et en post graduation en faveur des techniciens et ingénieurs de l'EPB conformément à la réglementation en vigueur
- Echange de documentation scientifique et technique

Au profit de l'Université

- Organisation de visites à l'EPB pour les étudiants de l'université
- Organisation à l'usine de stages pratiques dits « Opérateurs » d'adaptation au monde du travail, prévus dans les cursus de formation des étudiants ;
- Organisation de stages pratiques à l'usine pour les étudiants en fin de cycle selon les possibilités d'encadrement et co-encadrement de mémoires de fin d'études ;
- Autorisation d'accès aux laboratoires de l'usine avec possibilité d'effectuer des analyses spécifiques relatives aux thèmes de recherche retenus ;

- Autorisation de consultation sur site de la documentation technique spécialisée relative à l'objet de la formation et de la recherche.

Article 3 :

Les deux parties conviennent d'un échange d'informations sur l'organisation de conférences, journées d'études, colloques, ..., avec invitation à d'éventuelles participations de personnes intéressées des deux parties.

Elles prévoient également la diffusion d'articles scientifiques tirés des revues et intéressant l'activité de l'entreprise et les axes de recherche retenus.

Article 4 :

Les deux parties ont convenu d'établir conjointement des programmes de coopération annuels ou pluriannuels. Chaque action ou groupe d'actions envisagé(s) peut faire l'objet d'un contrat spécifique dans le cadre de cette convention. La signature et la condition financière liées à chaque contrat sont régies par la réglementation en vigueur.

Article 5 :

L'aspect confidentiel exprimé par l'une et / ou l'autre des deux parties, relatifs aux résultats obtenus, aux documents et aux informations non publiés qui peuvent s'échanger, doit être respecté.

Article 6 :

La présente convention est conclue pour une durée de cinq (5) années à compter de sa mise en vigueur. Après signature, toute modification permettant son enrichissement, sa clarification, pourra être apportée par avenant accepté des deux parties signataires. En cas de litiges, ceux-ci doivent être réglés en priorité à l'amiable.

Fait à Béjaïa le, ..01 Juillet...2013

Pour l'UAMB

Pr SAIDANI Boualem

Recteur



Pour l'EPB

Mr ACHOUR Djelloul

Directeur Général

